



Signataires : Natacha Buffet-Desfayes, Jacques Béné, Jean-Pierre Pasquier, Philippe Meyer, Joëlle Fiss, François Wolfisberg, Vincent Subilia, Alexandre de Senarclens, Alexis Barbey, Francine de Planta, Thierry Oppikofer, Murat-Julian Alder, Pierre Nicollier, Geoffray Sirolli, Jean-Louis Fazio, Darius Azarpey, Uzma Khamis Vannini, Pascal Uehlinger, Jacques Blondin, Jean-Marc Guinchard, Nicole Valiquer Grecuccio, Jean-Charles Rielle, Angèle-Marie Habiyakare, Emilie Fernandez, Sophie Bobillier, Yves de Matteis, Thomas Wenger, François Erard, Anne Carron, Céline Bartolomucci, Oriana Brücker, Julien Nicolet-dit-Félix, Philippe de Rougemont, Marjorie de Chastonay, Grégoire Carasso, Lara Atassi

Date de dépôt : 7 novembre 2024

Proposition de motion

Sauvons le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que Genève est la capitale de l'action humanitaire et de la diplomatie multilatérale ;
- que l'action humanitaire fait partie de l'ADN, de l'histoire et du patrimoine genevois ;
- que le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) est parmi les musées les plus visités par les touristes ;
- que le MICR fournit un travail considérable de médiation culturelle et se renouvelle sans cesse pour faire connaître les enjeux liés à l'action humanitaire auprès de tout type de public ;
- que le MICR a une importance locale, mais aussi nationale et internationale ;
- que le MICR fêtera, en 2028, ses 40 années d'existence ;

- le subventionnement tripartite du MICR (canton de Genève, privés et Confédération) ;
- que le MICR avait, jusqu'à cette année, le plein soutien de la Confédération ;
- que le subventionnement fédéral du MICR constitue près d'un quart du budget total de ce dernier ;
- que la Confédération souhaite transférer, dès 2027, le subventionnement du musée du Département fédéral des affaires étrangères à l'Office fédéral de la culture ;
- l'intention affichée de la Confédération de mettre un terme au subventionnement dans sa forme actuelle du MICR d'ici deux ans ;
- que la suppression ou du moins la forte diminution de cette subvention fédérale ferait courir au musée un important risque de fermeture dès 2027,

invite le Conseil d'Etat

- à tout faire pour que la Confédération ne supprime ni ne modifie l'aide financière qu'elle accorde actuellement au MICR ;
- à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que le MICR puisse poursuivre ses activités de manière pérenne et rester ouvert.

EXPOSÉ DES MOTIFS

La Suisse est fortement attachée au droit international humanitaire et, cela, le Conseil fédéral l'a réaffirmé en octobre passé dans le document intitulé *Mise en œuvre du droit international humanitaire par la Suisse. Deuxième rapport volontaire du Conseil fédéral*. Il est donc absolument primordial que le droit international humanitaire et l'ensemble de ses enjeux soient connus par le plus grand nombre, en Suisse et en dehors de la Suisse.

Le Musée de la Croix-Rouge joue ainsi un rôle essentiel dans la diffusion d'informations et de documents permettant de mieux connaître et de mieux comprendre les nombreux et importants enjeux liés au droit international humanitaire. Les 115 000 visiteurs qui ont visité le musée en 2023 démontrent le fort attrait que ces questions éveillent chez tout type de public.

Bien plus encore qu'une immense porte ouverte au public suisse et international sur l'importance du droit international humanitaire, le Musée de la Croix-Rouge est un lieu de médiation culturelle qui a permis à 25 000 écoliers et jeunes en formation, venus de Suisse et d'ailleurs, d'entrer en contact direct avec ce sujet d'importance.

Le musée est également un élément central de l'écosystème multilatéral de Genève et de la Suisse en tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève et permet de conserver, d'étudier et de valoriser des collections d'importance nationale d'environ 30 000 objets tels que le Prix Nobel de la paix d'Henry Dunant et les archives de l'Agence internationale des prisonniers de guerre inscrites à l'UNESCO.

Il est donc indéniable que le Musée de la Croix-Rouge est un rouage central et primordial dans les liens qui unissent la Suisse et le reste du monde au droit humanitaire. Or, aujourd'hui, son existence est menacée. En effet, la Confédération a affiché sa volonté de ne plus soutenir financièrement le musée de la même manière qu'elle l'a fait jusqu'ici et ce, d'ici deux ans¹. Cela aurait ainsi pour effet désastreux de retirer un quart du budget global de l'institution et de ne plus assurer la pérennité de cette dernière.

C'est pour cela que la présente proposition de motion invite le Conseil d'Etat à tout mettre en œuvre pour remédier à cette situation et pour garantir la pérennité du Musée de la Croix-Rouge. Nous vous invitons donc, Mesdames et Messieurs les députés, à bien vouloir la soutenir.

¹ *Le Musée de la Croix-Rouge risque de fermer dès 2027*, Tribune de Genève, 06.11.24, S. Besson